

Test d'aptitudes pour les professions de l'automobile

Barème dès mars 2018 :

	<i>Points maximum</i>	Mécatronicien-ne d'automobiles CFC en 4 ans	Mécanicien-ne en maintenance d'automobiles CFC en 3 ans	Assistant-e en maintenance d'automobiles AFP en 2 ans	Insuffisant pour une formation CFC et AFP
Partie technique	<i>105 pts</i>	Dès 77 pts	59 – 76 pts	52 – 58 pts	Moins de 52 pts
Partie mathématique					
<i>Partie linguistique*</i>	<i>25 pts</i>	<i>Dès 22 pts</i>	<i>15 – 21 pts</i>	<i>8 – 14 pts</i>	<i>Moins de 8 pts</i>

* Les jeunes sont sélectionnés d'après la partie technique/mathématique. La partie linguistique ne constitue qu'une mesure d'encouragement lorsque le résultat est à un niveau inférieur au classement dans la partie technique/mathématique.